

## **Phase 2 du Programme Eau, Hygiène et Assainissement (ProSEHA2) : Composante B**

---

**Volet : « Promotion de la GIRE dans les sous-bassins de la Mékrou et de la  
Pendjari »**

## **TERMES DE REFERENCE : de l'animateur du bassin de la Pendjari**

Octobre 2018

## 1. Contexte

Le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin), plateforme neutre de dialogue, est né en septembre 2001 suite à la prise de conscience des acteurs du secteur de l'eau au Bénin de la nécessité d'assurer une gestion durable des ressources en eau du pays. Il s'est assigné pour mission de faire la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le pays et d'aider les acteurs du secteur à mieux comprendre et mettre en pratique les principes directeurs de la GIRE.

La mise en œuvre de la GIRE constitue une préoccupation mondiale de nos jours au point où la cible 5 de l'Objectif de Développement Durable N°6 (ODD 6) est consacrée à la mise en œuvre de la GIRE. De même une attention particulière est également accordée à la protection et restauration des écosystèmes liés à l'eau avec la cible 6.6.

Dans ce contexte, et pour atteindre la mission qu'il s'est assignée, les actions du réseau PNE-Bénin d'ici 2021 sont axées entre autres sur 1) l'**Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE** et à ii) la **Promotion de l'intégrité et de l'éthique dans la gouvernance du secteur de l'eau**.

Ainsi, le PNE-Bénin développe des alliances stratégiques pour l'exécution de ses actions à travers la mise en œuvre de programmes ou projets propres ou en collaboration avec d'autres institutions intervenant sur les questions liées à la GIRE, l'Eau, l'Hygiène, l'Assainissement et les aspects de durabilité et d'intégrité.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la phase 2 du Programme Eau, Hygiène et Assainissement (ProSEHA2) conduit par la Coopération Allemande de Développement GiZ au Bénin et dont l'objectif est : « **La population dans les zones périurbaines utilise l'approvisionnement durable en eau potable et en assainissement à des tarifs abordables en respectant les standards d'hygiène en matière de santé** », le PNE-Bénin accompagne la mise en œuvre de deux volets à savoir :

- Volet 1 : Promotion de la GIRE dans les bassins Pendjari et Mékrou qui s'inscrit dans la **composante B du ProSEHA2** intitulé « **Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)** » : **Les conditions cadres pour une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins Pendjari et Mékrou sont établie** »
- Volet 2 : Promotion de la bonne gouvernance dans les Communes du ProSEHA qui s'inscrit dans la **composante C du ProSEHA2** intitulé « **Approvisionnement en Eau Potable (AEP)** » : **L'AEP communal est gérée de façon professionnelle par les communes** ».

Ces volets permettront d'une part; d'opérationnaliser la GIRE dans les deux sous-bassins à travers i) l'Appui-conseils aux Communes pour la mise en œuvre des approches GIRE dans les bassins Pendjari et Mékrou ;ii) l'Appui à la réalisation des SAGE des sous bassins de la Mékrou et de la Pendjari; iii) Réalisation des projets pilotes en matière de GIRE et d'adaptation aux changements climatiques dans les communes des bassins de la Mékrou et de la Pendjari et d'autre part de faire la promotion de l'intégrité, notamment l'opérationnalisation de la charte pour la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement dans les Communes du ProSEHA.

En vue de faciliter la mise en œuvre des activités relatives aux deux volets sus cités, le PNE Benin envisage recrute deux un animateur pour les activités dans le bassin de la Pendjari.

Les présents TDRs sont élaborés en vue de recruter un Animateur qui sera chargé d'appuyer le PNE-Bénin dans la mise en œuvre des activités.

## 2. **Durée du contrat :**

Le contrat est à durée déterminée de 18 mois avec trois mois d'essai

## 3. **Mandat de l'Animateur**

Sous la responsabilité du Chargé de projet, l'Animateur est chargé d'exécuter les tâches suivantes :

- **Appui aux communes pour l'installation d'un organe local de gestion des ressources en eau : Comité Local de l'Eau (CLE) au niveau du sous bassin Mékrou/Pendjari:**
  - Appuyer l'identification des sites potentiels GIRE par sous-bassin ;
  - Appuyer les communes dans la mise en œuvre d'une initiative pilote GIRE ;
  - Appuyer la mobilisation des différents parties prenantes/acteurs du site pilote GIRE à identifier/par sous- bassin ;
  - Faciliter l'organisation des séances de désignation des membres des CLE par famille d'acteurs
  - Appuyer la conception des différents outils pédagogiques de renforcement de capacités (formation, sensibilisation, information et communication) ;
  - Faciliter la mise en place du CLE par sous -bassin ;
  - Appuyer l'élaboration des documents de planification et de gestion du CLE par sous- bassin ;
  
- **Appui à l'éducation environnementale**
  - Faciliter l'implication du monde scolaire du site pilote GIRE dans les activités ;
  - Mettre en place un club scolaire sur les questions liées à l'eau, l'hygiène, assainissement (environnement)
  - Faciliter l'organisation des séances d'IEC grand public ;
  
- **Promotion de l'intégrité dans les communes ProSEHA**
  - Appuyer l'organisation de l'atelier d'information et de sensibilisation des communes sur la charte pour la gouvernance du secteur Eauet Assainissement
  - Appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'intégrité au niveau de chaque commune
  
- **Communication en rapport avec les activités :**
  - Participer à des sessions de formation des acteurs communaux et aux réunions professionnelles ;
  - Faciliter l'organisation des émissions radios par rapport aux activités ;
  - Appuyer la rédaction des rapports d'activités et financiers ;

- Appuyer la collecte des informations pour la mesure d'impact.

#### **4. Profil requis**

- Etre titulaire d'un diplôme de Licence (BAC+ 3) dans l'un des domaines suivants : sciences de l'eau, de l'environnement et des ressources naturelles, sociologie, géographie et le prouver ;
- Avoir d'excellentes qualités relationnelles et d'intégrité ;
- Avoir une parfaite maîtrise écrite et parlée du français ;
- Avoir une connaissance sur la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que des questions liées aux changements climatiques dans leur rapport avec les ressources en eau ou les domaines y relatifs ;
- Avoir une maîtrise des techniques d'animation en matière d'IEC en milieu communautaire ;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle, de préférence dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions d'IEC pour des projets de développement en milieu rural en rapport avec l'eau ou l'environnement. Une expérience dans la gestion du cycle de projets, la mise en œuvre, et le suivi-évaluation serait un atout ;
- Avoir une expérience dans le renforcement des capacités et l'animation de session de formation et d'ateliers dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Avoir une expérience dans les actions de gestion des ressources naturelles (reboisement, aménagement des berges etc.) ;
- Avoir une expérience de travail avec l'outil informatique et maîtrise des logiciels les plus courants de traitement de texte, tableurs, Présentation.

#### **5. Conditions de candidature**

- Une lettre de motivation adressée au Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin ;
- Un curriculum vitae détaillé accompagné des noms et adresses de trois personnes de référence et des preuves des expériences (attestation de travail ou de bonne fin d'exécution);
- Une photocopie légalisée de l'Attestation ou du diplôme exigé(e).

#### **6. Atouts**

- Maîtriser les langues parlées dans les départements de l'Atacora et de la Donga;
- Une expérience pertinente en matière d'animation communautaire et communication serait un atout ;
- Être disponible immédiatement ;
- Être capable de travailler sous pression.

#### **7. Lieu de travail**

Le poste de travail est basé dans le département de l'Atacora